



**FICHE D'INSCRIPTION
CLUB SCIENCES 7/11 ANS
SAISON 2025 - 2026**

***A retourner par courrier avec le règlement
ou à scanner et joindre au règlement via Hello Asso***

Important : les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles.
Les dossiers incomplets ne seront pas traités (absence d'informations, de signature ou de règlement)

L'ENFANT

NOM Prénom* : Date de naissance* :

Allergies alimentaires : ☐ Non ☐ Oui, précisez :

.....

Autres précisions utiles :

REPRESENTANT LEGAL

NOM Prénom* :

Lien avec l'enfant* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Téléphone* : E-mail* :

ACTIVITES

Les activités se déroulent à la Maison de la Culture et de la Citoyenneté de Bourg-en-Bresse le mercredi, de 14h à 15h30 (sauf sorties : lieux et horaires indiqués ultérieurement).

Semestre 1 : « Temps et espace » - Du 1^{er} octobre 2025 au 04 février 2026

Dates des ateliers : 01/10 - 15/10 - 05/11 - 19/11 - 03/12 - 17/12 - 07/01 - 21/01

Sortie de fin de cycle prévue le 04/02

Semestre 2 : « Maîtriser les éléments » - Du 4 mars au 17 juin 2026

Dates des ateliers : 04/03 - 18/03 - 01/04 - 22/04 - 06/05 - 20/05 - 03/06

Sortie de fin de cycle prévue le 17/06

INSCRIPTION

- ☐ **A l'année** – Du 1^{er} octobre 2025 au 17 juin 2026 (2 sorties) – **315 €**
- ☐ **Semestre 1 uniquement** – Du 1^{er} octobre 2025 au 04 février 2026 (1 sortie) – **175 € la période**
- ☐ **Semestre 2 uniquement** – Du 4 mars au 17 juin 2026 (1 sortie) – **175 € la période**

ADHESION

L'inscription au Club Sciences se fait à l'année ou au semestre. Sauf circonstances exceptionnelles, à la libre appréciation de l'association, aucune demande de remboursement ne sera accordée en cas d'absence ponctuelle ou prolongée de l'enfant. L'adhésion à l'association est offerte avec l'inscription.

DROIT A L'IMAGE

☐ J'autorise gracieusement ☐ Je n'autorise pas...

... l'association ALTEC à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques de l'enfant susnommé dans le cadre des séances du Club Sciences pour la saison en cours, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre associatif.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par l'association sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports d'enregistrement numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

L'association s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes. Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

REGLEMENT

☐ Hello Asso

☐ Chèque unique, encaissé dès réception

n° du chèque :

☐ Trois chèques de 105 € chacun, fournis à l'inscription et encaissés en octobre 2025, janvier 2026 et avril 2026 ***[Inscription à l'année uniquement]***

- N° du chèque n°1 :

- N° du chèque n°2 :

- N° du chèque n°3 :

Fait le :

NOM Prénom :

Signature (précédée de la mention « Lu et Approuvé ») :